

FICHE D'INSCRIPTION Forum des Associations

Samedi 4 Septembre 2021
de 9H00 à 17H30 à l'Espace Steredenn

Présentation de l'association :

Nom de l'association :	
Siège social :	
Objet de l'association :	
Nom du Président :	

Numéro(s) de téléphone :

Adresse mail de l'association :

Nom du Référent Forum :

Adresse mail du Référent Forum :

STAND :

1) Accepteriez-vous de partager votre stand avec une autre association ?

Si oui, avec quelle autre association ?

Rappel : le partage n'est possible qu'avec une association appartenant à la même famille d'activité (sportive, caritative, culturelle, ...).

2) Logo Handicap :

► pendant la journée du forum des associations, les personnes à la recherche d'un club et d'une activité peuvent être en **situation de handicap** ou bien parents d'enfants en situation de handicap : **êtes vous prêts à écouter leur demande et à l'examiner ?**

vous acceptez d'apposer sur votre stand un logo que nous vous fournissons : un sourire signifiant votre accord

vous ne vous sentez pas en mesure ou disponible pour accueillir des demandeurs et les écouter.

Très important :

- 1) Toute association n'ayant jamais participé au Forum des associations doit impérativement fournir une copie du récépissé de déclaration à la Préfecture ainsi que les statuts de l'association.
- 2) Toute association inscrite s'engage à être présente toute la journée.

Comme chaque la Ville propose aux associations briochnes de mettre en avant leur savoir-faire en réalisant des démonstrations sportives et culturelles.

Fiche à retourner au **Service Vie Associative et Animation de la Ville**,
par mail vie-associative@saint-brieuc.fr
ou par courrier BP 2365 –22023 – Saint Brieuc ou à déposer au 15, rue Vicairie,
impérativement avant le 15 mai

Ces démonstrations dureront 30 mn environ, de 10h à 17h, et se tiendront en extérieur pour les associations sportives et en intérieur pour les autres.

Si vous souhaitez y participer, merci de nous préciser :

1) Le type d'activité prévue :

Description sommaire:

2) Le matériel/prestations techniques nécessaires :

3) Le créneau horaire de passage :

10h00

10h30

11h00

11h30

12h00

12h30

13h00

13h30

14h00

14h30

15h00

15h30

16h00

16h30

Sans préférence